

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°8

Jeudi 6 juin 2019
Projet éolien du Mirebalais
NORDEX France



SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	La liste des participants à l'atelier n°8.....	4
03	Les objectifs de l'atelier n°8.....	6
04	Le déroulé de l'atelier n°8.....	7
05	Le processus de l'enquête publique	8
06	Comment se déroule un chantier éolien	12
07	La suite de la concertation.....	17

01 | Introduction

Introduction

Dans le cadre du projet éolien du Mirebalais développé par NORDEX France sur la commune de Thurageau, un huitième atelier de concertation a eu lieu le jeudi 6 juin 2019 à la salle des fêtes de la commune, de 18h30 à 20h30.

Ce nouveau temps d'échanges entre NORDEX France et les participants s'est structuré autour des deux thèmes principaux qui n'ont pu être traités lors du dernier atelier du 4 avril :

- Le processus réglementaire de l'enquête publique ;
- Le déroulement d'un chantier éolien.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier et les photos des Métaplans¹ produits en séance. La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit les remarques, questions et propositions émises par les participants.

¹ Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

02 | La liste des participants à l'atelier n°8

Ce huitième atelier de concertation sur le projet éolien du Mirebalais a réuni 12 personnes :

Nom	Prénom	Je suis là en tant que :
ANONYME	Anonyme	Sans objet
ANONYME	Anonyme	Sans objet
GAUVIN	Patricia	Propriétaire
LATERRIERE	Axel	Propriétaire
LECOINTRE	Jacky	Propriétaire
MORICET	Thierry	Habitant de Thurageau
OUVRARD	Patrick	Maire
PIVANT	Jean-Paul	Thurageau
ROUSSEAU	Michel	Habitant
ROYER	Denis	LPO
SIMONE	Jacky	Propriétaire
TERRACHER	Jacques	Habitant de Mirebeau

L'équipe Mazars - Alter&Go Concertation :

- PROSPERT Sébastien, Consultant
- VIALLE Charline, Consultante

L'équipe NORDEX France :

- FOURNIER Jules, Chef de projet
- LOISELET Adrien, Chef de projet

Métablan d'inscription des personnes présentes :

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...
Nicolas	Rausseau	Abt
Jacky	Simoné	Propriétaire
Patricia	GAUVIN	} PROPRIETAIRE
AXEL	LATERIERE	
Thierry	MORICET	Habitant Thurageau
Jacques	TERRACHER	habitant Mirebeau
Denis	Royer	LPO
Jacky	LECOINTRE	Propriétaire
Rémy	Pivant	T. Bourgeois
Jean Paul	Patricia	Maire
OUVRARD		

03 | Les objectifs de l'atelier n°8



Bienvenue !

Projet éolien du Mirebalais

Atelier de concertation n°8

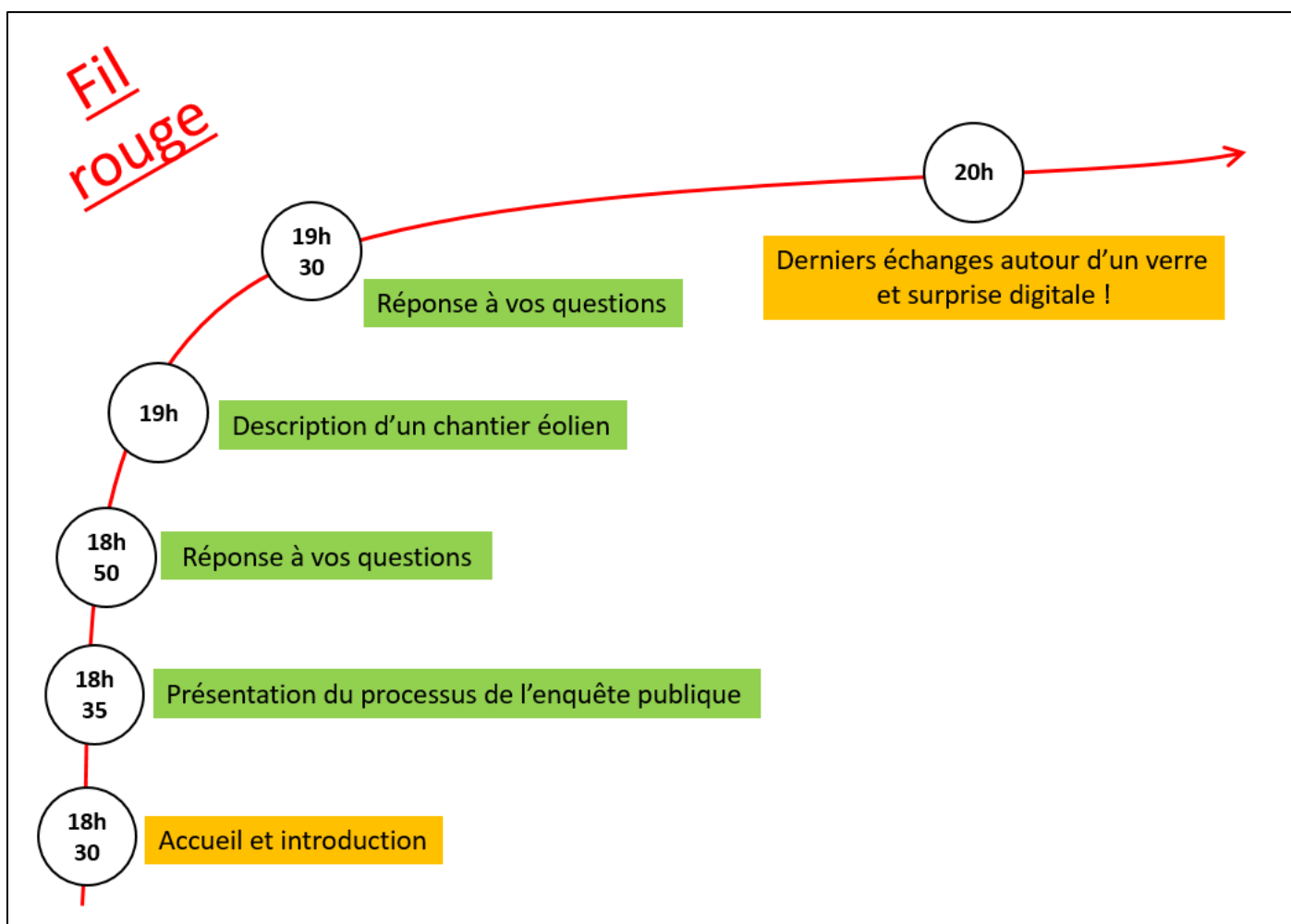
Jeudi 6 juin 2019

18h30
20h30

LES OBJECTIFS :

- ① Vous présenter l'enquête publique et répondre à vos interrogations.
- ② Echanger autour du déroulement d'un chantier éolien.

04 | Le déroulé de l'atelier n°8



05 | Le processus de l'enquête publique

Dans le premier temps de ce nouvel atelier, Jules FOURNIER a présenté aux participants le processus réglementaire de l'enquête publique afin que ceux-ci puissent suivre l'avancée du dossier. NORDEX France a ainsi également pu donner une date estimative de l'enquête : hiver 2019-2020.

A. Le dépôt du dossier

Le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale unique, à la Préfecture de la Vienne, a eu lieu le 1er février 2019.

Ce dossier se compose de toutes les études réalisées sur le territoire depuis 2 ans (anémométrique, faunistique, floristique, acoustique, paysagères...).

Un bilan de la concertation est également joint à ce dossier.

B. Phase d'examen

Durée de 4 à 5 mois

Cette durée peut être suspendue en cas de demande de compléments et reprendra son cours lorsque ceux-ci auront été renvoyés à l'administration.

À réception, la Préfecture transfère le dossier aux services concernés pour instructions (ex : la DREAL — Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – permettra notamment au Préfet de rendre un avis sur l'étude d'impact en tant qu'autorité environnementale). Différentes entités concernées sont également consultées durant cette phase.

C. Phase d'enquête publique

Etape 1 :

A la fin de la période d'examen, la Préfecture choisit la date d'ouverture et la durée de l'enquête.

Etape 2 :

15 jours avant la date d'ouverture, les maires des communes se situant dans un périmètre de 6 km autour du projet communiquent au public tous les éléments permettant la bonne réalisation de l'enquête.

Etape 3 :

Pendant l'enquête, un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif sur demande de la Préfecture tient des permanences dans les différentes communes, reçoit le porteur de projet et peut organiser des visites et réunions publiques s'il le juge utile. Cette étape dure 1 mois.

Etape 4 :

À la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur rend un rapport consultable par le public dans lequel il donne un avis motivé (favorable, défavorable avec réserves, défavorable). Ce rapport comprend aussi les réponses du porteur du projet aux différentes remarques et questions posées lors de l'enquête via le mémoire en réponse.

D. Phase de décision

Durée de 2 mois

Suite à la publication de l'avis du commissaire enquêteur, la Préfecture informe les comités départementaux et peut les consulter (ex : La CDNPS — Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites). Dans ce cas, la durée de la phase de décision passe à 3 mois.

À l'issue de cette phase et en se basant sur tous les éléments en sa possession, le Préfet décide :

- Soit d'autoriser le projet en l'état, et signe donc un arrêté permettant au projet éolien d'être construit ;
- Soit d'autoriser partiellement le projet, en n'autorisant par exemple que certaines éoliennes ou en imposant de nouvelles mesures d'accompagnement ;
- Soit de rejeter la demande du développeur, le projet ne pourra donc pas voir le jour tel qu'il a été conçu.

E. Vos questions et remarques sur l'enquête publique

Question : « Des personnes des autres communes peuvent-elles donner leur avis ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, les enquêtes publiques sont d'envergures nationales et nous avons l'obligation d'afficher sa période sur les communes qui se situent dans un rayon de 6 km autour des futures éoliennes. Il est important de noter que même si l'enquête publique est ouverte à tous les Français, le commissaire enquêteur applique à la fois une gestion comptable des avis rendus (pourcentage de neutres, favorables et défavorables) et une gestion qualitative. Les avis rendus par les citoyens habitants dans les communes concernées par le rayon d'affichage auront donc a priori plus de poids que ceux d'un habitant de Paris ou Marseille par exemple. La motivation de l'avis est également prise en compte.

Question : « Qui sera le commissaire enquêteur sur le Mirebalais ? »

Réponse de NORDEX France : Nous le saurons seulement lors de sa nomination par le Tribunal Administratif à la demande de la Préfecture.

Question : « Notre avis sera-t-il vraiment pris en compte ? »

Réponse de NORDEX France : Oui. C'est le commissaire enquêteur qui juge de la pertinence des avis et remet un avis motivé au préfet. Cet avis est suivi dans la très grande majorité des cas par le préfet.

Question : « Quel type d'affichage faites-vous ? »

Réponse de NORDEX France : La réglementation impose une publication d'affiche en mairie, sur les panneaux d'information communaux et sur les voies de circulation proches du projet. Nous devons également publier l'avis d'enquête publique dans deux journaux locaux.

Proposition : « Il faudrait également envisager d'envoyer des flyers en amont sur les communes de Mirebeau et Thurageau et de faire figurer la période sur l'une des prochaines lettres d'information. »

« Et par mail aux habitués de la concertation ! »

« A l'occasion, essayer de retourner sur les marchés de Mirebeau et de Lençloître. »

« Pour Lençloître, il vaut mieux y aller lors de la Grande Foire, qui a lieu le premier lundi de chaque mois. Ça draine beaucoup de gens dans la région ! »

Réponse de NORDEX France : Effectivement, nous souhaitons également vous tenir informer de la période de l'enquête via les flyers et les lettres d'information que nous vous envoyons depuis maintenant plus de 2 ans. Nous prenons bonne note de vos propositions concernant les marchés et espérons pouvoir y avoir un stand lors de l'enquête.

Question : « Le Préfet rend son avis au bout de combien de temps après l'enquête publique ? »

Réponse de NORDEX France : Le commissaire enquêteur a 1 mois pour publier son rapport. Ensuite, nous avons 1 mois pour apporter ce qu'on appelle un « mémoire en réponse » qui regroupe nos réponses aux questions émises par les citoyens lors de l'enquête. Le préfet a ensuite 2 mois pour publier sa décision. Au total, la décision du préfet est donc rendue 4 mois après la fin de l'enquête publique.

Question : « Quand aura lieu l'enquête publique du Mirebalais ? »

Réponse de NORDEX France : Si la Préfecture ne nous demande pas de compléments, nous envisageons une enquête publique en fin d'année, durant l'hiver 2019/2020.

Vos questions et remarques sur l'enquête publique :

1

Vos questions et remarques sur l'enquête publique

Des personnes des autres communes peuvent-elles donner leurs avis ?

Oui mais affichage que dans 1 rayon de 6km

-> obligation

Gestion complète des avis (contre, favorable)

puis analyse Quali. du C.E. sur d'où viennent les pers.

Qui est le C.E. ?

Nommé par le T.A. à la demande de la

Préfecture

Communication amont

- Envoyer des mails en amont
- Des flyers/lettres en amont
- Stands marchés Mirebeau-Lendèze
- Grande foire de Lencoirre (1er lundi de chaque mois)

Quel affichage pour informer ?

Affichage en Plairie, dans les panneaux municipaux

et sur les voies de circulation prod du projet

avec dates des permanences

Notre avis est-il réellement pris en compte ?

Oui via la Synthèse du C.E. qui est suivi

dans 85% par Préfet

Combien de temps après l'E.P. le Préfet donne son avis ?

- Rapport C.E. : 1 mois
- Nordex réponse : 1 mois

- Puis retour Préfet
Total : 4 mois

Quand aura lieu l'EP ?

Avant la fin de l'année

06 | Comment se déroule un chantier éolien

En seconde partie d'atelier, Adrien LOISELET a partagé aux participants une vidéo d'un chantier éolien effectué dans la Somme par NORDEX France et ses partenaires, du coulage de la fondation jusqu'à la mise en place du rotor.

Cette vidéo est disponible sur le site internet du projet.

Après avoir pris connaissance de la vidéo dans son ensemble, les participants ont pu poser leurs questions au fur et à mesure d'une seconde diffusion.

A. Vos questions et remarques sur le chantier

Les chantiers éoliens en général :

Question : « Est-ce déjà arrivé qu'une éolienne tombe lors du montage ou en fonctionnement ? »

Réponse de NORDEX France : Jusqu'ici ce n'est toujours pas arrivé en France en phase de montage. Celle-ci demande des conditions météo très particulières et nous avons de la main d'œuvre qualifiée pour effectuer ce type de montage. Nous prenons toutes les précautions pour que ce genre d'incidents n'arrive pas.

En fonctionnement, cela arrive très rarement. En France, seuls 3 ou 4 cas ont été recensés sur plus de 10 000 éoliennes en service sur le territoire. Ces accidents sont principalement dus à des difficultés de gestion d'événements climatiques extrêmes. Notons que ce genre d'incidents ne s'est pas produit en Nouvelle-Aquitaine sur les 116 parcs aujourd'hui en fonctionnement sur la région.

Question : « Pourquoi les grandes éoliennes sont en forme d'étoile et pas en tube comme chez certains particuliers ? »

Réponse de NORDEX France : NORDEX fabrique ses propres machines et possède de fait de nombreux brevets sur les éoliennes en étoile. C'est le modèle historique du groupe. De plus, les éoliennes en tube, dites éoliennes de Darrieus, demandent une emprise au sol bien plus grandes. Pour être efficace à grande échelle, ces éoliennes devraient avoir un diamètre et une hauteur conséquente et inadaptée aux territoires. Cette solution reste cependant idéale pour les particuliers car elle demande peu de maintenance et résiste bien aux turbulences.

Question : « Quelle est la vitesse atteinte en bout de pale ? »

Réponse de NORDEX France : En fonctionnement optimal, les éoliennes font entre 10 et 12 tours par minute. En bout de pale, cela donne environ 350 km/h.

Question : « Une fois qu'elles sont installées, y a-t-il une période de maintenance ? »

Réponse de NORDEX France : Oui. Avant la mise en service, nous nous assurons que tous les capteurs sont opérationnels et que la production peut se faire en toute sécurité. Suite à la mise en service, une maintenance de routine a lieu régulièrement et nous intervenons également au besoin pour changer certaines pièces lorsqu'elles sont défectueuses.

Le chantier du Mirebalais :

Question : « Combien pèse une section de mât ? »

Réponse de NORDEX France : Une fois assemblé, le mât pèse environ 300 tonnes, chaque section pèse quant à elle entre 75 et 100 tonnes. Il s'agit simplement d'un tube métallique avec un vide assez important pour faire passer les câbles et le monte-charge.

Question : « Quel est le poids du rotor ? »

Réponse de NORDEX France : Les 3 pales assemblées sur le moyeu pèsent environ 40 à 50 tonnes au total, soit près de 12 tonnes par pales et 10 tonne pour le moyeu.

Question : « Quelles dimensions feront les éléments des éoliennes prévues ? »

Réponse de NORDEX France : L'éolienne en bout de pale fera 180m de haut. La nacelle sera placée à 105m et les pales feront 75m de long.

Question : « Existe-t-il beaucoup d'éoliennes de cette dimension en France ? »

Réponse de NORDEX France : Quelques éoliennes de 180m ont été montées récemment dans le Berry et Bourgogne, au parc de La Chapelle-au-Mans.

Question : « Et pour les pales ? »

Réponse de NORDEX France : Vous pourriez être les premiers à avoir des 75m !

Remarque : « J'espère que nous vous nous direz quand aura lieu le chantier pour que nous puissions venir voir ! »

Question : « Une visite est-elle prévue pour le montage ? »

Réponse de NORDEX France : Bien sûr, vous serez informés tout au long du chantier de son avancement. Nous faisons également des visites de chantier sur d'autres parcs en France et c'est envisageable pour le Mirebalais. Sans compter l'inauguration à laquelle vous serez tous conviés !

Question : « Pourquoi le mâât et les pales font cette dimension ? »

Réponse de NORDEX France : Les dimensions des éoliennes sont choisies selon les régimes de vent et la puissance électrique que nous pouvons installer. Plus une éolienne est grande, plus elle permet de produire de l'électricité. Ainsi, la tendance nationale est à mettre moins d'éolienne, mais plus haute.

Question : « Par où aller vous passer ? »

Réponse de NORDEX France : Par la départementale qui traverse Mirebeau et Lençloître, puis directement à travers champs via les chemins existants qui seront renforcés.

Question : « Avec quel transporteur allez-vous travailler en France ? »

Réponse de NORDEX France : Nous comptons travailler avec AltéAd (www.altead.com), un transporteur originaire de Vendée.

Question : « Combien de temps le chantier dure-t-il ? »

Réponse de NORDEX France : Pour le Mirebalais, nous envisageons une durée totale de travaux d'un an.

Question : « J'ai entendu dire que les éoliennes seront reliées à la fibre, pourrons-nous en profiter ? »

Réponse de NORDEX France : Malheureusement non. Cette fibre optique est exclusivement destinée à transmettre les informations de Nordex vers nos centres de maintenance et notre siège à Paris et en Allemagne.

Question : « L'entreprise DUFOUR, ce sont des grutiers pour tous types de projets ? »

Réponse de NORDEX France : Oui. Ce sont des Belges qui possèdent beaucoup d'antennes en France.

Question : « Quelle est la distance entre 2 éoliennes sur le projet du Mirebalais ? »

Réponse de NORDEX France : Ici nous serons aux alentours de 500 à 700m. Nous avons choisi de mettre plus de distance que d'habitude pour assurer un bon passage de la faune et empêcher l'effet barrière que l'on peut ressentir lorsque les éoliennes sont trop resserrées entre deux zones d'habitation.

Question : « A quelle distance sera située la première maison ? »

Réponse de NORDEX France : La première sera celle du lieu-dit Champvent, à plus de 760m. Pour les autres, la première éolienne sera à près de 900m.

Question : « L'implantation précise est-elle définie ? »

Réponse de NORDEX France : Oui. Lorsque nous déposons le dossier, nous devons connaître la position géographique précise des éoliennes au mètre près.

Question : « Où en êtes-vous de vos recherches d'investisseurs ? »

Réponse de NORDEX France : Tant que nous n'avons pas l'accord de la Préfecture, nous ne pouvons pas le définir.

Vos questions et remarques
sur le chantier

2

Au montage ça
peut tomber ?

En France
RAS jusqu'ici

Par où passeray-
vous ?

La départementale
Mirebeau-Bencloâtre
puis à travers champs

Quelles
dimensions ?

180m. bout
de pale

Et en cours de
fonctionnement ?

Cela arrive
très rarement

3 ou 4 cas
sur +1000

du à gestion
de conditions
extrêmes

IST par section de
mât, c'est peu !

Avec qui allez-vous
travailler pour transport
en France ?

Allcode, un
transporteur vendéen

Nacelle à 105m

Pale = 75 m

La fibre entre éoliennes
On ne peut pas en bénéficier

Malheureusement
non, car juste
destinée

aux infos
Nordex

Quelle vitesse en
bout de pale ?

≈ 350 km/h
↳ 10-12 tr/min

Combien de temps de
chantier ?

Environ 1 an
pour le Mirebalais

Beaucoup de ces
éoliennes en France ?

Quelques unes
en Bourgogne et Berry

Pourquoi éoliennes en
étoile et pas tube ?

Brevets Nordex
et éolienne de Dornier
beaucoup trop grand

Mais idéal pour
des particuliers

Pourquoi mât et pales
de cette dimension ?

Régime de vent
et puissance

Dufour = grutier pour
tous types de projet ?

Oui. Ce sont des
Belges avec beaucoup
d'antennes en France.

Et la taille des
pales ?

Vous serez les
premiers !

Distance entre 2
éoliennes ?

≈ 700 m

Plus que d'habits de
par ferme et paysage

Quel paçh pour le
rotar ?

40T en bat

J'espère que vous
nous direz pour
qu'on y assiste !
C'est un sacré
chantier quand même !

Vos questions et remarques sur le chantier

Visite prévue pour montage ?

Oui + inauguration !

1^{er} maison à quelle distance ?

+ 760 m de Champvent
+ 900 m pour les autres

Investisseurs, vous en êtes où ?

Pas défini tant que nous n'avons pas l'accord de la Préf.

Période de maintenance ?

Oui, phase de démarrage + rambine.

Implantation précise définie ?

Oui, au mètre près maintenant

Quelles distances des routes ?

Tout dépend de la réglementation sur chaque type de voirie

07 | Surprise digitale

A l'issue des temps dédiés à l'enquête publique et au chantier éolien, une animation innovante a été proposée aux participants, ImMeRsio.

ImMeRsio, qu'est-ce que c'est ?

ImMeRsio est un outil immersif de réalité mixte qui permet de co-construire un projet en temps réel et de faire interagir les participants entre eux à un atelier. Concrètement, chacun peut ajouter ou déplacer des objets de synthèse dans un environnement réel ou modélisé à l'aide d'un casque.

<https://www.youtube.com/watch?v=0R9qtDvtpFY>

Cet outil simple et ludique permet ainsi aux participants de visualiser le projet en 3D directement sur leur territoire et d'observer les photomontages de façon plus réaliste tout en visualisant les endroits d'où ils ont été pris.

Cette solution, qui évolue au fil des différents tests, devra permettre à terme une co-construction et une visualisation toujours plus immersive et concrète des projets éoliens.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois toutes les personnes présentes à ce huitième atelier d'avoir accepté de tester cette nouvelle solution et de nous avoir fait part de leurs retours enthousiastes !



08 | La suite de la concertation

L'heure de présenter le projet finalisé au grand public est arrivée !

Depuis plus de 2 ans, les huit ateliers de concertation que nous vous avons proposé ont pu permettre d'avancer avec vous sur le projet éolien du Mirebalais et de le finaliser. Le dossier est à présent dans les mains de la Préfecture, qui nous communiquera une date d'enquête publique une fois leurs examens terminés.

Au retour de l'été, nous reviendrons donc vers vous pour préparer ensemble la phase de l'enquête publique mais d'ici-là, nous vous invitons à venir nous retrouver à la kermesse de Thurageau le 28 juin 2019 !

Présentation du projet pour les adultes et jeux autour des énergies renouvelables sont au programme. Nous vous y attendons nombreux !

Pour rappel, vous pouvez toujours suivre l'actualité du projet sur le site internet dédié :

www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr